

Fonds d'obligations de crédit mondial Vanguard — série F

15 septembre 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds d'obligations de crédit mondial Vanguard (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements Vanguard Canada Inc. au 1 888 552-5004 ou à l'adresse info-canada@vanguard.com, ou visitez le www.vanguard.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	VIC500
Date de création de la série :	9 septembre 2021
Valeur totale du Fonds au 31 juillet 2025 :	50,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,59 %
Gestionnaire du Fonds :	Placements Vanguard Canada Inc.

Gestionnaire de portef	euille :	Placements Vanguard Canada Inc.
Sous-conseillers :		Vanguard Global Advisers, LLC
Distributions :	Mensuelles (reve	nu net), annuelles (gains en capital nets)
Placement minimum :		, ou 25 \$ pour les régimes de placement ionnel : 100 \$, ou 25 \$ pour les régimes de placement automatique

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

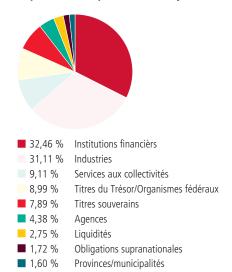
Le Fonds cherche à offrir un revenu courant modéré et durable en investissant principalement dans des titres à revenu fixe non gouvernementaux d'émetteurs situés partout dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 juillet 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 juillet 2025)

1.	Bank of Cyprus Pcl 02/05/2029	1,2 %
2.	DVI Deutsche Vermoegens- & Immobilienverwaltungs GmbH 21/08/2030	1,2 %
3.	United Kingdom Gilt 31/07/2034	1,1 %
4.	Japan Government Two Year Bond 01/09/2025	1,0 %
5.	Yorkshire Water Finance PLC 26/11/2026	1,0 %
6.	BPCE SA 30/11/2032	1,0 %
7.	Canadian Government Bond 01/03/2029	0,9 %
8.	Rothesay Life PLC 12/07/2026	0,7 %
9.	Oldenburgische Landesbank AG 24/04/2034	0,7 %
10.	Morgan Stanley Bank NA 14/07/2028	0,6 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	9,4 %
	Nombre total de placements	802

Répartition des placements (31 juillet 2025)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés au Fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Placements Vanguard Canada Inc. estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**. Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

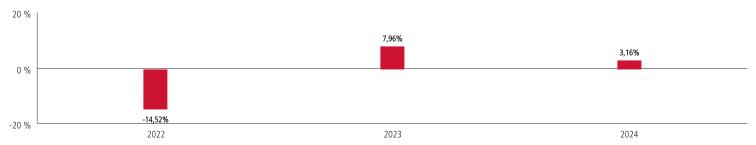
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du Fonds au cours des 3 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la série F chacune des 3 dernières années. La valeur de la série a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du Fonds sur 3 mois au cours des 3 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,23 %	31-01-2024	Votre placement augmenterait à 1 082 \$.
Pire rendement	-8,29 %	31-10-2022	Votre placement chuterait à 917 \$.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série F du Fonds depuis sa création s'établissait à -0,83 % le 31 juillet 2025. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans les parts de cette série à sa création, votre placement vaudrait maintenant 968 \$.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce Fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu courant modéré et durable;
- · souhaitent investir dans des obligations mondiales;
- envisagent un placement à long terme (au moins trois ans);
- ont une tolérance au risque faible.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les parts de votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série F du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série. Au 31 mars 2025, les frais de la série correspondaient à 0,60 % de sa valeur, ce qui équivaut à 6,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,59 %
Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation de la série.	
Ratio des frais d'opérations (RFO)	0,01 %
Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	
Frais du Fonds	0,60 %

Renseignements sur la commission de suivi

Placements Vanguard Canada Inc. ne paie pas de commission de suivi à la société de votre représentant à l'égard des parts de série F du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Compte assorti de frais	Les parts de série F du Fonds sont offertes, entre autres, aux investisseurs qui ont un compte assorti de frais auprès de la société de leur représentant. Vous pourriez verser à la société de votre représentant des honoraires pour ses conseils en placement et autres services.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Placements Vanguard Canada Inc. peut exiger des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au Fonds par le porteur de parts, de 1 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées ou échangées si ces parts sont rachetées ou échangées dans les 30 jours de leur date de souscription ou d'échange.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Placements Vanguard Canada Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Placements Vanguard Canada Inc.

Bay Adelaide Centre 22, rue Adelaide Ouest

Bureau 2500

Toronto (Ontario) M5H 4E3

Courriel : <u>info-canada@vanguard.com</u> Site Web : <u>www.vanguard.ca</u>

Sans frais: 1 888 552-5004

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs.mobilières.ca**.

Placements Vanquard Canada Inc. 3 de 3